C0202

MAÎTRISE D'OUVRAGE SOCIALE RÉGLEMENTATION TECHNIQUE, RE2020 ET CONSTRUCTION DURABLE

RE2020 : QUELLES OBLIGATIONS POUR LA CONCEPTION DE VOS FUTURS BÂTIMENTS BAS CARBONE ?

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Intégrer les exigences RE2020 pour des bâtiments durables

Après la RT2012, première étape vers des bâtiments performants d'un point de vue énergétique, la RE2020 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Cette réglementation vise à diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et préserver la fraîcheur pendant les périodes de forte chaleur. La RE2020 modifie en profondeur le processus de conception et de suivi opérationnel des nouvelles opérations d'habitat social. Cette formation permettra d'identifier comment tendre vers le zéro énergie et le zéro carbone, tout en repérant les exigences formulées en direction de la maîtrise d'œuvre.

PUBLIC

Monteur et chargé d'opérations, responsable du développement, de la maîtrise d'ouvrage, du patrimoine.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› repérer les différents dispositifs réglementaires
› analyser l'évolution des textes règlementaires vers la RE2020 (vers l'exemplarité énergétique et environnementale
› analyser la façon de construire pour optimiser les besoins en énergie
› identifier et utiliser les matériaux à faible impact sur l'environnement.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés pratiques et échanges avec les participants, présentation d'exemples.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Bertrand PRIOULT, Consultant-formateur spécialisé en maîtrise d'ouvrage ou Jean-Pierre MOYA, Consultant-formateur Architecte DPLG, Thermicien, Docteur en urbanisme.

DATES DES SESSIONS INTER

les 15 et 16 mars 2027 - Distanciel
les 4 et 5 octobre 2027 - Présentiel à Paris
les 4 et 5 octobre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

Les concepts et les règles : la conception

- la consommation d'énergie
- les paramètres à prendre en compte
- la performance énergétique et sa représentation graphique en référence à la norme NF EN ISO 13790
- concevoir un logement exemplaire d'un point de vue énergétique et environnemental
- le secret des anciens
- la forme et les matériaux, le confort
- la prise en compte de l'environnement
- le diagramme bioclimatique, son utilité
- l'approche passive, solaire ou pas ?
- le rôle de l'enveloppe
- résistance thermique, inertie thermique et apports solaires
- l'évolution des réglementations et les règles de constructibilité
- la performance énergétique et environnementale dans le PLU et le Code de l'urbanisme (Art. L.151-28 et R.151-42 du CU)
- matériaux et impact environnemental (les FDES)
- l'analyse de cycle de vie (les outils ACV)
- le changement des pratiques de travail entre les acteurs du projet
- le processus de conception intégrée (PCI)

Les techniques : la réalisation

- les principes de construction
- l'isolation thermique, les fenêtres, la ventilation
- le choix des énergies
- les différentes solutions constructives
- retour d'expériences : maison individuelle, logement collectif
- présentation d'exemples.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.